

**Les représentations sociales
du dopage sportif
Étude qualitative auprès d'athlètes
de haut niveau français et canadiens**

Luc Guerreschi, Ph. D.,

GEIRSO, chercheur associé programme
CRSH Grands travaux sur la chaîne de médicaments,
Université du Québec à Montréal

Catherine Garnier,

professeur associé, directrice du GEIRSO,
programme CRSH Grands travaux sur la chaîne
des médicaments, Université du Québec à Montréal

Correspondance :

Courriel : luc.guerreschi@neuf.fr

Résumé

Le dopage sportif est un phénomène largement médiatisé qui choque régulièrement l'opinion publique et laisse planer le doute sur toute performance sportive. Le dopage a pourtant une histoire très ancienne (Laure, 2004) qui dépasse le cadre sportif et interroge le rapport au corps, au médicament, à la performance. C'est au sujet sportif de haut niveau que s'est intéressée cette étude, à ses prises de position spécifiques et ses représentations sociales du dopage. À partir d'entretiens semi-directifs sur le thème du dopage, ont été interrogés 70 athlètes de haut niveau, hommes et femmes, membres des équipes nationales française et canadienne dans différentes disciplines sportives individuelles et collectives. Les représentations sociales (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989 ; Doise, 1992) ont servi de cadre théorique et méthodologique à cette étude, permettant une analyse à la fois descriptive et structurale des prises de position des sujets. L'analyse descriptive a fait émerger cinq catégories de discours. Les définitions du dopage s'appuient sur les notions de danger, de naturel et d'artificiel, de dépossession de soi et de la performance, d'effets sur le corps et de transgression de la loi. Les causes pouvant expliquer le dopage apparaissent aux niveaux individuel et social. Les raisons attribuées au refus du dopage sont d'ordre biologique, moral, médical et technique. Les conséquences du dopage sont à la fois paradoxales et ambivalentes. Enfin, émerge un ensemble de nuances, en termes de degré, de nature ou de forme de dopage. Celui-ci apparaît relativement complexe et différencié chez les athlètes. À l'analyse structurale ressortent deux niveaux dans les représentations du dopage des sportifs : une opposition sujet/hors-sujet et une opposition éthique traditionnelle/morale immanente qui caractérisent l'univers du haut niveau sportif. Il semblerait finalement que, malgré des dérives comme le dopage, les idéaux à la base du sport aient aujourd'hui encore leur place dans le sport d'élite moderne.

Mots-clés : Dopage, sport de haut niveau, représentations sociales, éthique, transgression, corps

Social representations and doping in sports. A qualitative study among elite French and Canadian athletes

Abstract

Doping in sports is a phenomenon which is widely publicized in the media, which shocks the public and brings about negative public opinion. Not only that, it casts doubt on all sports performance. Doping, however, has an ancient history (Laure, 2004) which goes beyond the sports framework and which brings about questioning of the relationship between the body, pharmaceuticals, and performance. The aim of this study is thus to examine the various stances and the social representations in regards to doping. Participants were 70 high level athletes (males and females), members of French and Canadian national sports teams (competing in various individual and group sports), who took part in semi-structured interviews on the subject of doping. Social representations (Moscovici, 1961, Jodelet, 1989, Doise, 1992) served as a theoretical and methodological framework for this study. This framework was chosen as it allows for descriptive as well as structural analyses of the participants' stances. Results from the descriptive analyses indicated the presence of five categories of discourse. That is, that the definitions of doping are based on the notions of danger (natural and artificial), of the dispossession of the self and of performance, the effects on the body and transgressions of the law. The explanations regarding the causes of doping appear both at the societal and individual levels. The reasons attributable to refusing to engage in doping are biological, moral, medical and technical. The consequences of doping are both paradoxical as well as ambivalent. In the end, an ensemble of nuances, in terms of degree, nature and form of doping emerge. This phenomenon appears to be relatively complex and a differentiated amongst athletes. A structural analysis indicates two levels of representations in sports doping: (1) a subject/outside subject opposition, and (2) an ethical traditional/moral

immanent opposition both of which characterize the universe of high level sports. Finally, it seems that despite negative trends like doping, the core ideals still have their place in modern-day elite sports.

Keywords: *Doping, high level (elite) sports, social representations, ethics, transgressions, body*

Las representaciones del dopaje deportivo

Resumen

El dopaje deportivo es un fenómeno ampliamente mediaticizado que ofende a menudo la opinión pública y deja dudas sobre el rendimiento deportivo. No obstante, el dopaje tiene una historia muy antigua (Laure, 2004) que sobrepasa el marco deportivo y cuestiona la relación con el cuerpo, el medicamento y el rendimiento. Este estudio se interesó por el sujeto deportivo de alto nivel, por su toma de decisiones específicas y sus representaciones sociales del dopaje. Partiendo de entrevistas semi-dirigidas sobre el tema del dopaje, se interrogaron 70 atletas de alto nivel, hombres y mujeres, miembros de equipos nacionales franceses y canadienses y en diferentes disciplinas deportivas individuales y colectivas. Las representaciones sociales (Moscivici 1961, Jodelet, 1989, Doise 1992) inspiraron el marco teórico y metodológico de este estudio, permitiendo un análisis tanto descriptivo como estructural de las tomas de posición de los sujetos. El análisis descriptivo rescata cinco categorías de discurso. Las definiciones del dopaje se basan sobre las nociones de peligro, de lo natural y lo artificial, de la desposesión de sí mismo y del rendimiento, de los efectos en el cuerpo y de la transgresión de la ley. Las causas que pueden explicar el dopaje se originan en el ámbito individual y social. Las razones que se atribuyen al rechazo del dopaje se sitúan en el ámbito biológico, moral, médico y técnico. Las consecuencias del dopaje son tan paradójicas como ambivalentes. Finalmente emerge un conjunto de matices con respecto al nivel, a la naturaleza o a la forma del dopaje que resulta ser relativamente complejo y diferenciado entre los atletas. En el análisis estructural emergen dos niveles en las representaciones del dopaje de los deportivos: una oposición sujeto/fuera del

sujeto y una oposición ética tradicional/moral inmanente que caracterizan el universo del deporte de alto nivel. Finalmente, parecería que, a pesar de los desvíos como el dopaje, los ideales en los que descansa el deporte tienen, aún hoy en día, un lugar en el deporte de élite moderno.

Palabras clave: *Dopaje, deporte de alto nivel, representaciones sociales, ética, transgresión, cuerpo*

En découvrant le dopage sportif, l'opinion publique s'est scandalisée : on s'est aperçu que les athlètes de haut niveau étaient susceptibles d'avoir recours à des substances médicamenteuses pour performer. Les premiers cas attestés de dopage remontent pourtant à 1865 (De Mondenard, 2004 ; Guillon, Nicolet, 2000). On sait également que le dopage est aussi vieux que le sport lui-même (Laure, 2004) et ce que l'on appelle les « conduites dopantes »¹ bien plus anciennes encore. Néanmoins, depuis le début du siècle, le dopage sportif a évolué, des hormones de croissance à l'érythropoïétine (EPO) en passant par les stéroïdes anabolisants, les bêtabloquants, les bêta-2 stimulants, etc. S'il est difficile d'associer, sans polémique, un fait à une cause unique, on peut remarquer malgré tout des cas étonnants, sinon effrayants, de mortalité dans la population sportive. Sans pouvoir systématiquement démontrer la causalité du dopage, on s'aperçoit que le nombre d'athlètes de haut niveau victimes d'accidents médicaux graves se multiplie (Hoberman, 1992 ; Houlihan, B. 1999 ; Waddington, Y., 2000 ; Laure, P., 2000 ; Guillon, N. et Nicolet, G., 2000). Et l'on s'interroge. À juste titre, semble-t-il, puisqu'en évoluant, le dopage devient de plus en plus efficace, de moins en moins contraignant et de moins en moins repérable.

Face à ce danger, plusieurs définitions du dopage, qui donneront lieu à des lois, sont proposées. Ces définitions officielles, régulièrement corrigées depuis leur récente apparition en 1963, révèlent un malaise. On est en droit de s'interroger sur ce qui peut encourager ou éviter le dopage aux athlètes, sur la valeur accordée à une loi largement transgressée et sur la façon dont

¹ « Une conduite dopante se définit par la consommation d'un produit pour affronter ou pour surmonter un obstacle réel ou ressenti par l'utilisateur ou par son entourage dans un but de performance » (Laure, 2000). Dopage et conduite dopante constituent un même type de comportement observable. La différence réside soit dans des conditions de consommation du produit (sportif vs non-sportif), soit dans la nature du produit consommé (interdit vs autorisé).

les sportifs de haut niveau, premiers concernés, se représentent ce phénomène social et son importance.

À l'instar de Trabal (2002), une approche pragmatique du dopage a été favorisée, afin de rester plus proche du vécu du sportif de haut niveau. C'est ce positionnement que nous avons voulu favoriser, en tant que psychosociologues, pour apporter un regard à la fois neutre, neuf et décalé par rapport aux jugements moraux habituels à l'égard du dopage. Nous nous sommes ainsi intéressés aux prises de position des premiers acteurs concernés par le dopage, les athlètes, analysant leurs représentations sociales du phénomène. Cet article reprend les résultats d'une étude réalisée sur une population d'athlètes de haut niveau issue des équipes nationales françaises et canadiennes dans diverses disciplines sportives individuelles et collectives, menée à partir d'entretiens semi-directifs. Une première partie permet de positionner le phénomène du dopage et de situer le questionnement d'un point de vue théorique et méthodologique. Les résultats de l'étude constituent une deuxième partie où sont proposés trois niveaux d'analyse : d'abord descriptif, puis comparatif et structural, pour finir sur une discussion critique des résultats.

1. Le dopage : position du problème

Dans son *Histoire du dopage et des conduites dopantes*, Laure (2004) distingue plusieurs périodes dans l'évolution des consommations de substances dopantes. La première commence 5 000 ans avant notre ère et s'étend jusqu'à l'aube du XIX^e siècle. L'auteur y décrit des Chinois mâchant des brins d'éphédra – un arbuste ressemblant à un genêt, le *ma-huang* – pour se tenir éveillés et résister à la fatigue et à la faim pendant les conflits qui secouaient leur continent (Laure, 2004). La recherche de performance et de sensations est alors le principal motif de la consommation de produits issus du milieu naturel.

Du début du XIX^e siècle à 1960, de grands changements apparaissent. Les produits consommés se diversifient de façon significative sous l'influence des progrès de la science et de l'apparition d'une «industrie» du sport. C'est à cette époque que, selon l'auteur, le dopage sportif commence réellement. Les produits sont variés, l'héroïne fait son apparition ainsi que la morphine. On attribue d'ailleurs à cette dernière la responsabilité du premier décès dû au dopage : celui du cycliste gallois Arthur Linton, alors âgé de 29 ans, deux mois après l'édition 1896 de la course Bordeaux-Paris. Les progrès de la pharmacologie permettent la multiplication rapide des produits, mais leur administration reste très empirique et leur consommation peut être assimilée à des expérimentations *in vivo*.

Entre 1960 et 1990, on entre dans ce que Laure nomme «l'âge de déraison» où l'on assiste à une spécialisation des produits. Cette période est marquée par l'essor considérable des conduites dopantes dans le milieu professionnel comme l'entreprise, le commerce et les professions libérales, avec les substances psychoactives, et, dans le milieu sportif, avec les dérivés hormonaux. L'auteur donne l'exemple de la consommation organisée en ex-Allemagne de l'Est, où les stéroïdes anabolisants étaient expérimentés depuis les années 1960 sur des sportifs dès l'âge de dix ans. Ces analyses rejoignent celles de Ehrenberg (1991) à propos de l'avènement du «culte de la performance». Tout se passe comme si, à partir de cette période, l'individu devait, dans son travail, ses loisirs ou sa vie affective, conduire son existence comme un vrai professionnel de sa propre performance (Ehrenberg, 1991). D'un point de vue historique, la consommation de produits va de pair avec ces nouvelles valeurs politico-économiques à l'œuvre dans les univers sociaux et sportifs.

À partir du début des années 1990, une rupture s'opère dans l'évolution des consommations de produits aux fins de performance. «L'âge de la biotechnologie» est celui d'un

détournement du progrès (Laure, 2004). Laure souligne deux traits particuliers de cette période : le détournement de substances et de procédés issus des biotechnologies et un changement dans les mesures de régulation. En effet, les modalités de consommation supposent alors de sérieuses connaissances en pharmacologie, ce qui implique la complicité des professionnels de la santé. Un renforcement du clivage entre les différentes formes de dopage est également à noter. Le « dopage du pauvre » est la version artisanale du sportif amateur de base, et le « dopage du riche » la version scientifique du sportif de très haut niveau (ibid.).

En évoluant, le dopage oblige le sportif à s'adapter à un nouveau corps, créant ainsi des représentations d'un corps changeant : d'abord conditionné par le sport et la performance, puis manipulé par la science (médecine et biochimie), le tout dans un univers social qui s'y prête largement.

L'entrée massive dans le monde du sport de l'« hormone magique » EPO change la physionomie de certains sports, en particulier les sports d'endurance (Guillon, Nicolet, 2000). En 1972, après avoir battu le record de l'heure, le cycliste Eddy Merckx mettait près d'une semaine avant de pouvoir marcher à nouveau; en 1996, l'italien Francesco Moser battait deux fois ce même record à quatre jours d'intervalle. Dans le milieu sportif, on estime que le gain peut aller jusqu'à 20 % des performances antérieures. Pour le pratiquant, ce « produit magique » devient indispensable. Un produit efficace, disponible en grandes quantités, non détectable, cher mais rapidement remboursé par les récompenses liées à la performance. Le cercle infernal est rapidement amorcé : comment lutter contre ces nouveaux adversaires dopés ?

La réponse est donnée par la médecine et la biochimie. Le sportif a toujours entraîné son corps à l'horizon de la performance, il est rattrapé par une force qui le dépasse et qu'il va

subir jusqu'au bout : le dopage dont la recherche pharmacologique multiplie les formes, les influences et les conséquences sur le corps. On compte un nombre important de produits classés selon neuf catégories pharmacologiques : *les stimulants* (caféine, amphétamines, éphédrine), *les narcotiques* (cannabis, cocaïne), *les agents anabolisants* (stéroïdes anabolisants, bêta-2-mimétiques, insuline), *les diurétiques* (acétazolamide, spironolactone, diurétiques de l'anse), *les hormones peptidiques* (érythropoïétine ou EPO, hormone de croissance et autres facteurs de croissance hématopoïétique, hormone gonadotrophine chorionique), *les bêta-bloquants*, *les corticoïdes*, *les anesthésiques locaux* et *les autres produits* tels qu'anxiolytiques, choline, créatine, hémoglobine réticulée, perfluorocarbones, etc. Ces substances peuvent parfois être combinées les unes aux autres pour obtenir des résultats optimaux, certains compensant les déficits des autres ou permettant de lutter contre leurs conséquences indésirables.

Les effets de ces produits sont aussi nombreux que les produits eux-mêmes : augmenter l'endurance, l'énergie et le tonus général, accroître la charge d'entraînement physique, gagner en force, en puissance, en vitesse, améliorer la contraction ou la masse musculaire, diminuer la fréquence cardiaque, réduire la douleur articulaire et musculaire, favoriser la concentration, accroître l'irrigation sanguine, éliminer les graisses, etc. Mais les risques liés à leur consommation sont sans conteste les plus importants. On note des effets cardio-vasculaires, des effets sur le système nerveux central, sur les organes des sens, des effets digestifs, endocriniens, métaboliques, hématologiques, rénaux et cutanés (Laure, 2000). Concrètement, les risques vont des simples constipations ou diarrhées à la stérilité ou des infarctus du myocarde, des comas ou des décès.

Parier sur l'éthique et le respect des règles sportives pour éviter une telle dérive est illusoire, beaucoup trop d'enjeux étant à l'œuvre au sein du sport de haut niveau. Des enjeux à la fois

d'ordre individuel, groupal, voire culturel, sportif, politique et financier². La mise en place de réglementations spécifiques, de contrôles et de sanctions a été nécessaire pour lutter contre le dopage. Pour cela, il fut nécessaire de s'accorder sur la définition du terme de dopage.

Dans leur ouvrage *La fièvre du dopage – Du corps du sportif à l'âme du sport* (Siri, 2000a), les auteurs traitent de «l'impossible définition» du dopage. Les liens entre dopage et médecine rendent critiques les abords d'une telle notion. «Tricheur ou malade?», s'interroge Françoise Siri (2000c). Répondre n'est pas chose facile.

La première définition officielle s'est fait attendre. La forme anglo-saxonne du terme, soit *doping*, n'est apparue qu'aux alentours de 1903, et une définition consensuelle a pris forme seulement quelque 60 années plus tard (Laure, 2000). C'est au cours du colloque organisé par la *Société Médicale Française d'Éducation physique et Sportive*, à Uriage-les-Bains que cette définition va voir le jour. «Est considérée comme *doping*, l'utilisation de substances ou de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement, en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique sportive et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète.» Aucune liste de produits interdits n'accompagne cette définition, les instances scientifiques refusant de l'établir en raison des dangers d'incitation qu'elle pourrait provoquer.

En 1964, année des Jeux olympiques de Tokyo, des experts internationaux se réunissent pour discuter de la définition européenne. Ils décident d'y ajouter un paragraphe soulignant qu'une prescription ou un traitement médical capables d'améliorer les performances d'un sportif doivent aussi être considérés comme

² Ces aspects du vécu sportif ont été étudiés plus précisément dans : Guerreschi, L. (2004). *Le vécu sportif du corps. Étude des représentations sociales du corps d'athlètes de haut niveau français et canadiens*. Thèse de doctorat.

du *doping*. Cette fois, la commission d'experts y adjoint une liste de substances et de procédés relevant, selon elle, du dopage. Cette liste est composée de médicaments comme les amphétamines, les analeptiques cardio-vasculaires et respiratoires, les psychostimulants, différents alcaloïdes et hormones, mais comprend aussi de formes de suggestion telle l'hypnose.

L'année suivante, la première définition légale fait son apparition. Son application permettra bientôt un début de lutte contre le dopage. Cette loi reprend les définitions précédentes en précisant dans les détails les procédés et substances déclarés dopants. Les premières sanctions ne tardent pas à venir et engagent une remise en question de la loi estimée trop coercitive. Les arguments contre cette loi distinguent une vision trop idéaliste d'une approche plus réaliste du dopage sportif.

D'année en année, l'évolution apporte un élargissement des définitions du dopage aux non-sportifs. Cela amènera bientôt les spécialistes à distinguer dopage social et dopage sportif. Cette distinction, qui révèle un malaise profond, n'aura qu'une incidence passagère. Le problème réside dans la multitude des approches, différentes de ce que peut être le dopage. Jusqu'à la création récente de l'Agence mondiale antidopage (AMA), la définition du Comité International Olympique (CIO) était la suivante : « Est qualifié de dopage : 1°) l'usage d'un artifice (substance ou méthode) potentiellement dangereux pour la santé des athlètes et/ou susceptible d'améliorer leur performance, 2°) la présence dans l'organisme de l'athlète d'une substance ou de la constatation de l'application d'une méthode qui figurent sur la liste annexée au présent Code ». Mais cette définition du dopage ne faisait pas l'objet d'un consensus suffisamment vaste. Un autre problème résidait dans le retard de la loi sur l'avancée médicale. Parfois remarque Patrick Laure, la nature même du produit autorisé pouvait déclencher des polémiques.

Depuis la fondation de l'AMA, en novembre 1999, nous assistons semble-t-il à une première concertation des efforts de lutte contre le dopage. C'est le scandale du Tour de France cycliste de 1998 qui a conduit à la mise en place d'un organisme international indépendant capable d'établir des normes uniformes pour la lutte contre le dopage et de coordonner les efforts des organisations sportives et des pouvoirs publics. À la suite d'une vaste consultation (1 200 délégués représentant près de 80 gouvernements du monde entier, tous les sports olympiques, le Comité International Olympique, le Comité International Paralympique, les comités nationaux olympiques et paralympiques, les sportifs, les organisations nationales antidopage et d'autres organisations), un code mondial antidopage a été élaboré et entré en vigueur en janvier 2004, constituant pour la première fois un ensemble uniforme de règles antidopage.

Légiférer sur un problème aussi délicat n'a pas été chose facile. Sir Arthur Porritt, président de la British Association of Sport and Medicine, déclare à ce propos : « Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de définir le dopage et pourtant, quiconque participe à des sports de compétition ou gère des activités sportives sait exactement de quoi il s'agit. La définition recherchée n'est pas affaire de mots, mais d'intégrité des personnes » (cité par Laure, 2000).

L'univers sportif n'est pas un cas particulier, il est un microcosme, une image réduite du monde. La « chaîne de la performance » (Guillon, Nicolet, 2000) à elle seule ne suffit pas à expliquer le phénomène du dopage. Le sport n'est pas indépendant de l'univers dans lequel il est pratiqué. Les modèles sociaux du corps et de la performance sont intériorisés, intégrés puis incorporés à l'univers sportif par les pratiquants dans leur propre expérience du corps efficace. Dans leurs analyses, certains sociologues parlent d'un culte de la performance dans une « société dopée » (Ehrenberg, 1991). Le sportif au corps amélioré passe alors du rang de « tricheur pour la gloire » à celui

de représentant social injustement montré du doigt, de victime des dérives de son univers social poussée sous les projecteurs. Si l'on établit un parallèle entre le dopage dans le sport de haut niveau et une médicalisation généralisée du corps dans la vie quotidienne, de surprenantes similitudes apparaissent, depuis la forme d'utilisation des produits jusqu'à l'origine médicale de leur systématisation. On remarque sans mal que « l'humanité améliorée artificiellement par des médicaments psychotropes permettant d'apaiser l'angoisse, de stimuler l'humeur, de renforcer la mémoire ou l'imagination est en passe de devenir notre quotidien » (Ehrenberg, 1995).

2. Les représentations sociales du dopage chez les athlètes de haut niveau

Pour comprendre le dopage, nous nous sommes intéressés aux athlètes eux-mêmes, premiers acteurs concernés par le phénomène. La théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) a servi de cadre théorique et méthodologique à cette approche, permettant d'approcher le savoir naïf, naturel (Jodelet, 1989), des sportifs sur le dopage, de déterminer leurs systèmes de valeurs, de notions et de pratiques (Moscovici, 1961). L'étude a porté sur la façon dont les athlètes pouvaient nommer et définir les différents aspects de leur réalité, les interpréter, statuer sur eux, prendre une position à leur égard et la défendre (Jodelet, 1989). C'est cette relation de l'athlète au dopage qui a retenu notre intérêt.

L'étude des représentations sociales des athlètes de haut niveau, en tant qu'« étude d'une modalité de connaissance particulière » (Herzlich, 1972), devrait permettre de déterminer l'« expression spécifique d'une pensée sociale » (ibid.) à l'œuvre dans l'univers sportif. Afin de distinguer les positionnements individuels des athlètes tout en faisant émerger leur structure, une approche prenant en compte à la fois l'aspect social et

la variabilité individuelle des représentations devait être privilégiée. C'est pourquoi nous avons opté pour la théorie des principes organisateurs, développée par Doise (1985) et l'école genevoise. S'appuyant sur les travaux de Moscovici (1961) et Bourdieu (1977), Doise (1985) définit les représentations sociales comme des « principes générateurs de prise de position liés à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports ». Les principes générateurs constituent pour lui des métasystèmes susceptibles de réguler les rapports sociaux. On pourrait donc expliquer la variété des expressions individuelles d'une représentation sociale par la pluralité des processus et fonctionnements qui interviennent au cours de l'élaboration des prises de position d'un sujet, celles-ci étant fonction de la spécificité du champ social dans lequel le sujet est inséré (Blin, 1997).

Étant donné le faible effectif d'athlètes constituant l'élite mondiale et obéissant à des règles et des valeurs partagées par tous, il est permis de penser que ces positionnements individuels sont régis par des principes plus larges, organisant des représentations sociales du corps propres au milieu sportif. Afin de mettre en évidence les représentations sociales du dopage des athlètes de haut niveau, nous tâcherons de faire émerger, de repérer et d'analyser le contenu, la structure et les principes organisateurs de ces représentations. Pour cela, d'une part, les types de vécus du dopage seront déterminés, d'autre part, les représentations sociales d'athlètes de haut niveau issus de milieux divers seront comparées en analysant leurs différences. La question de départ consiste donc à se demander comment sont organisées, hiérarchisées et dynamisées les représentations sociales du dopage des athlètes de haut niveau.

Le premier objectif de recherche est de faire émerger et d'analyser les représentations sociales du dopage des athlètes de haut niveau sans négliger aucune prise de position. Le second

objectif de recherche est de déterminer les principes organisateurs des prises de position des sujets et, en quelque sorte, de proposer un modèle d'organisation des représentations sociales du dopage des athlètes de haut niveau prenant en considération les spécificités de la population étudiée.

La représentativité statistique de la population n'étant pas visée, l'objectif de l'étude est de comparer un ensemble suffisamment large de cas contrastés pour aborder la plus grande diversité de situations pouvant conduire à dresser un portrait global du phénomène à l'étude (Michelat, 1975 ; Pires, 1997). La technique d'échantillonnage utilisée est une technique par contraste-approfondissement de cas multiples de micro-unités sociales (Pires, 1997). L'hypothèse théorique postule que les individus sont porteurs de la culture et des sous-cultures auxquelles ils appartiennent. Ceux-ci sont donc représentatifs de structures et de significations sociales permettant d'appréhender et de rendre compte des systèmes de valeur, de normes et de représentations propres aux groupes dans lesquels ils évoluent. Cette technique consiste à assurer la présence de représentants clés de chaque groupe à l'étude. Pour cela, elle fait appel à deux critères particuliers, généraux et spécifiques (Michelat, 1975). Dans cette étude, les critères généraux sont le sexe, la discipline sportive et l'origine nationale. Quant aux critères spécifiques, ils se résument au fait que les sujets partagent tous le même univers du sport de haut niveau.

Plus spécifiquement, l'étude porte sur les représentations sociales du dopage de sportifs de haut niveau tant chez les hommes que les femmes, exerçant un ensemble de disciplines individuelles et collectives et pratiquant sur deux continents, l'Europe et l'Amérique du Nord, dont l'évolution en matière sportive ne connaît pas la même histoire et n'a pas la même ampleur. Pour ce faire, deux groupes sont constitués : l'un de sports collectifs (rugby, basket-ball, hand-ball), l'autre de sports individuels (judo, athlétisme, natation, plongeon, escrime).

Toutes ces disciplines sont des disciplines olympiques, pratiquées partout dans le monde, et au sein desquelles on trouve des athlètes de haut niveau dans chacun des deux continents concernés.

Au total, une population de 70 athlètes de haut niveau, hommes et femmes, membres des équipes nationales française et canadienne dans différentes disciplines sportives, individuelles et collectives, a été interrogée à partir d'entretiens semi-directifs sur le thème du dopage.

Tableau I : Répartition de l'échantillon de 70 athlètes de haut niveau en fonction du pays, du sexe et du type de discipline

Pays	France	Masculin	17	35	70
		Féminin	18		
	Canada	Masculin	16	35	
		Féminin	19		
Sexe	Masculin	France	17	33	70
		Canada	16		
	Féminin	France	18	37	
		Canada	19		
Discipline	Individuel	France	25	49	70
		Canada	24		
	Collectif	France	10	21	
		Canada	11		

La répartition de la population est équivalente en ce qui concerne l'origine nationale (35 sujets canadiens et 35 sujets français), la population féminine est plus représentée que la population masculine (37 sujets de sexe féminin, soit environ 53 %, contre 33 sujets de sexe masculin, soit environ 47 %), par contre, la répartition par disciplines sportives favorise largement

les disciplines individuelles (49 sujets issus de disciplines individuelles, soit 70 %, contre 21 sujets issus de disciplines collectives, soit 30 %).

La méthode de collecte des données utilisée est l'entretien semi-directif. Le guide d'entretien s'appuie sur la question suivante : « À partir de quand, selon vous, peut-on estimer qu'un sportif de haut niveau se dope ? » Le corpus recueilli a subi trois niveaux d'analyse, correspondant aux trois phases décrites par Clémence (2003) comme stratégie méthodologique dans la recherche des principes organisateurs d'une représentation sociale.

Au 1^{er} niveau, une analyse descriptive des entrevues permet de porter un regard objectivant et global sur les particularités des réponses des sujets. Clémence (2003) définit cette phase comme le repérage des informations circulant à propos de l'objet de la représentation et des enjeux associés et l'intitule : « Parler et se comprendre ». Ce premier niveau s'est déroulé comme une analyse de contenu classique par unité de sens permettant de décrire le contenu des représentations des sujets. Cette analyse a pour objectif de « mettre en évidence les signifiés « contenus » dans les textes étudiés, mais dont les rapports avec les signifiants sont assez complexes pour justifier le projet d'une « analyse » qui dépasse les seules opérations de comptage ou de tabulation » (Gardin, 1974). En d'autres termes, l'analyse de contenu a permis de passer à ce que Gardin appelle un « métalangage autonome ». Aucun logiciel d'analyse de contenus n'a été utilisé. Concrètement, un premier regroupement basé sur le thème du guide d'entretien a rendu possible la construction d'une série de catégorisations par unité de sens. Pour chacune des catégories, les éléments du discours qui la définissent sont spécifiés. Par ailleurs, chaque catégorie correspond à un tableau de fréquences calculées manuellement et rappelant à la fois l'importance relative générale de la catégorie par rapport à l'effectif total et l'importance relative particulière des populations au sein

de la catégorie. L'importance relative des effectifs ainsi que les différences les plus importantes entre deux sous-populations sont également spécifiées.

Ce regroupement en catégories permet non seulement d'obtenir une vue d'ensemble du discours des athlètes, mais également de faire émerger les idées les plus saillantes et organisatrices de leur discours, soit par l'expression sensible et pertinente d'un vécu, soit par l'importance de la fréquence de telle ou telle catégorie. Au terme de ce premier temps, les caractéristiques de la représentation du dopage sont établies et les différentes populations connaissent une première caractérisation catégorie par catégorie.

Au 2^e niveau : une analyse comparative des populations a été réalisée, représentant un second niveau d'interprétation résultant du premier niveau d'analyse. Dans la nomenclature de Clémence, cette phase est celle de la mise en évidence des positions prises dans les débats occasionnées par les enjeux, nommée par l'auteur : « Interpréter et se confronter ».

Enfin, au 3^e niveau, une analyse transversale et structurale a permis l'émergence et la construction des principes organisateurs des représentations sociales des sujets ainsi que l'élaboration de perspectives théoriques. Cette étape fait apparaître ce que Clémence (2003) appelle « la structure sous-jacente au positionnement des personnes, composée d'ensembles d'éléments représentationnels ». Elle permet d'expliquer la structure et l'origine des positions. L'auteur intitule cette troisième phase : « Organiser et ancrer ses positions ».

3. Analyse descriptive des résultats

La représentation sociale du dopage des athlètes de haut niveau est structurée autour de cinq pôles distincts : les définitions du dopage, les causes attribuées au dopage, les raisons

explicatives d'un refus du dopage, les conséquences du dopage sur l'athlète et sa prise de position et une représentation nuancée du dopage.

Tableau II : Résultats : contenu de la représentation du dopage des athlètes de haut niveau

Définitions	Danger	Santé
	Artifice	Naturel vs artificiel
	Dépossession	De soi
		De la performance
	Effets	Transcender la douleur
		Effets « magiques »
Loi	Interdiction	
Causes	Individuelle	Surinvestissement de l'activité
		Défaillance de l'athlète
	Sociale	Habitude d'assistance médicale
		Caractéristiques de la discipline
		Enjeux médiatiques et financiers
		« Culture »
Raisons d'un refus	Biologique	
	Morale	
	Médicale	
	Technique	
Conséquences	Paradoxe	Découragement
		Défi
	Ambivalente	Lutte antidopage positive
		Lutte antidopage inutile
Nuances	Différenciation	Degrés : gravité nuancée
		Natures : limites de la loi
		Formes : effets pervers des soins naturels
	Risques	Dopage à risque vs dopage sans risque

Les définitions du dopage

Le premier pôle des représentations sociales du dopage concerne les définitions du dopage données par les athlètes. Le dopage peut d'abord représenter pour eux un procédé dangereux pour la santé, qui « *laisse des séquelles* » et « *nuit à l'équilibre du corps* ». L'éventail des effets envisagés est très diversifié quant à la gravité des conséquences perçues. Il va de simples « *risques pas encore connus* » à « *la mort* », en passant par des « *effets secondaires permanents* », « *des séquelles irréductibles* », une façon de « *ruiner sa santé* ». Mais cette définition est la moins importante d'un point de vue quantitatif puisqu'elle concerne seulement 21,43 % de la population interrogée.

Le dopage peut également être perçu comme procédé artificiel, non naturel. Dans ce cas, les substances dopantes sont opposées à « *tout ce que le corps sécrète* », ou encore aux « *aliments naturels* ». L'opposition du naturel et de l'artificiel est constante. Ce « naturel » ne désigne pas seulement les vitamines ou les protéines, il s'adresse également, pour certains, à d'autres substances comme la créatine, interdite à la vente en France. Pourtant, celle-ci se retrouve dans les aliments et dans le corps. Dans ce cas, quelques rares athlètes nuanceront leur définition en parlant du taux de ces substances « naturelles » dans le corps pour définir ce qui est ou non dopant. « *C'est du dopage, dit une Canadienne, parce que tu peux faire augmenter des ratios de façon anormale, même si c'est une substance naturelle.* » Si cette distinction a le mérite d'instaurer un cadre aux pratiques des athlètes, elle est pourtant éloignée de la réalité du dopage. On touche ici à la complexité d'un phénomène dynamique en constante évolution, qui contraint les sujets à une perpétuelle adaptation de leurs représentations dans un jeu avec la limite de ce qui peut être toléré et de ce qui doit être considéré comme du dopage. Cette définition du dopage rejoint 34,29 % de la population considérée.

Le dopage peut encore représenter une dépossession de soi et de la performance. Certains athlètes estiment qu'en se dopant, l'individu fait intervenir un facteur qui lui est extérieur. Le résultat produit de cette façon est donc nécessairement biaisé. Dans ces conditions, la victoire n'appartient plus à l'athlète qui se dope. Un idéal moral préside à la formation de cette définition du dopage. Se doper, c'est tricher. De cette manière, il n'est pas possible de profiter d'une victoire en quelque sorte « volée ».

La recherche des limites comme quête de soi revient systématiquement en tant qu'argument contre le dopage. C'est de cela que le dopage dépossède. Le niveau révélé n'est plus celui de l'athlète, c'est celui de l'athlète dopé. Le dopage agit comme substitut et en ce sens, il enlève au sportif le mérite de la victoire et annule ses efforts et ses sacrifices. La conscience et les remords sont les meilleurs et les plus sévères juges du sujet. Au total, 44,29% de la population de l'étude participe à la constitution de cette définition du dopage.

Les stratégies discursives liées au dopage mêlent toujours plusieurs arguments. Ainsi, l'argument moral est-il souvent suivi de l'argument médical. Ce dernier appuyant le précédent. Toutefois, de cette façon, le plaidoyer contre le dopage perd de sa valeur. La plupart du temps, il sème le trouble dans les arguments moraux, car naît l'idée que le dopage pourrait n'avoir aucun effet néfaste sur la santé. Que deviendrait alors l'argument moral sans sa raison médicale? Les sujets restent perplexes. Les substituts vitaminiques qu'ils ont coutume d'utiliser ne pourraient-ils pas être considérés comme du dopage dans ces conditions? Où serait alors la limite et à quels critères obéirait-elle?

Le dopage peut aussi être défini par rapport à ses effets. Deux effets opposés sont alors envisagés : des effets permettant de transcender la douleur et des effets surprenants, voire magiques. Si l'on compare les parts respectives des différents

effets attribués au dopage, ceux qui permettent de transcender la douleur représentent seulement 12 % des effets, alors que les effets surprenants, voire magiques, représentent 88 % des effets accordés au dopage.

Les athlètes expliquent ainsi que l'intérêt du dopage réside dans le fait « *d'aller au-delà de la douleur* » pour pousser le corps plus loin. « *Le dopage, déclare une Française, c'est prendre une aide extérieure pour t'aider à mieux tenir la dose d'entraînement et pouvoir l'augmenter.* » Dans ces conditions, les efforts de l'athlète dopé ne sont pas niés. Un athlète qui se dope a le mérite d'emmagasiner plus de travail physique et d'entraînement. À l'opposé, les autres effets envisagés sont surprenants, voire magiques. Ces effets annulent tout effort de la part du sujet dopé et lui ôtent tout mérite éventuel. Si la définition précédente soulignait la complexité du phénomène, celle-ci met en évidence les difficultés de la prise de position par rapport au dopage. En premier lieu, une forme de suspicion systématique, basée sur des faits réels et due à la connaissance du dopage par les sportifs, est inévitable. Cependant, suivant l'âge, l'expérience et le type de discipline pratiquée, les connaissances en matière de dopage diffèrent totalement. On assiste ainsi à des définitions du dopage qui vont de l'inventaire détaillé et précis de ses effets morphologiques, à la supposition de développements extraordinaires et automatiques dignes du surnaturel.

Les premiers définissent le dopage par « *une progression anormale* », la prise de « *produits qui induisent des changements morphologiques, qui ont un effet médical avéré sur le corps humain ou sur les performances* ». Plusieurs critères significatifs permettent de désigner les athlètes dopés : « *mâchoires déformées* », « *muscles luisants* », « *régions du corps anormalement développées* », etc. Les seconds parlent d'athlètes « *surhumains* », qui poussent leur corps « *au-delà des limites humaines* ». L'imaginaire semble ici prédominant. Dans ces définitions, les effets semblent magiques. Le vocabulaire employé

est toujours très imagé et exagéré. L'athlète dopé est « *en feu* » ou s'entraîne « *jour et nuit* ». Le dopage est défini par rapport à ses effets pour 47,14 % de cette population d'athlètes de haut niveau.

Enfin, le dopage peut être reconnu comme une loi transgressée. Le dopage représente alors un « *procédé illégal* » et « *non éthique* », en opposition aux « *règles établies par les politiques en place* ». La loi est l'ultime recours pour les athlètes, ce à quoi ils se raccrochent quand l'évidence de la complexité du dopage s'impose à eux. Le dopage correspond à l'utilisation de « *substances illicites* », « *interdites* », « *illégal* », « *non éthiques* ». Les tests sont là pour veiller au bon respect de ces règles.

Cependant, ce qui peut paraître simple en apparence ne l'est guère. En se raccrochant à la loi antidopage, les athlètes nuancent leur discours en impliquant la conscience du sujet. Dans ce cas, les individus dopés sont ceux qui prennent « *des produits illicites consciemment* ». De plus, un inévitable jugement de valeur est associé au dopage. Se doper, « *c'est tricher* ». Cette violation des règles du jeu doit être voulue ou consentie. « *La personne est dopée parce qu'elle sait qu'elle ne devrait pas prendre ce médicament et elle le prend quand même* », explique une Canadienne. Pour se doper, il faut donc avoir conscience que l'on triche. Cette nuance, qui implique la conscience du sujet, a son importance. Elle indique un type de rapport de l'athlète à la loi. Une loi qui peut être impuissante ou injuste et que seule l'éthique sportive individuelle peut appuyer. Cette définition est la plus importante d'un point de vue quantitatif, elle rallie 51,43 % de la population interrogée.

Tableau III : Répartition quantitative des définitions du dopage par pays, sexe et discipline

Catégorie	Population	Sous-pop.	Contribution à la catégorie (%)	Total (%)
Dangereux pour la santé	Pays	France	46,67 %	21,43 %
		Canada	53,33 %	
	Sexe	Masculin	53,33 %	
		Féminin	46,67 %	
	Discipline	Individuel	66,67 %	
		Collectif	33,33 %	
Artificiel, non naturel	Pays	France	33,33 %	34,29 %
		Canada	66,67 %	
	Sexe	Masculin	66,67 %	
		Féminin	33,33 %	
	Discipline	Individuel	66,67 %	
		Collectif	33,33 %	
Dépossession de soi et de la performance	Pays	France	58,06 %	44,29 %
		Canada	41,94 %	
	Sexe	Masculin	38,71 %	
		Féminin	61,29 %	
	Discipline	Individuel	77,42 %	
		Collectif	22,58 %	
Par rapport à ses effets	Pays	France	55,17 %	47,14 %
		Canada	58,62 %	
	Sexe	Masculin	51,72 %	
		Féminin	62,07 %	
	Discipline	Individuel	72,41 %	
		Collectif	41,38 %	
Loi transgressée	Pays	France	52,78 %	51,43 %
		Canada	47,22 %	
	Sexe	Masculin	61,11 %	
		Féminin	38,89 %	
	Discipline	Individuel	69,44 %	
		Collectif	30,56 %	

Le dopage défini comme dangereux pour la santé révèle des différences réduites entre populations et caractérise principalement les hommes. Lorsqu'il est défini comme un procédé artificiel, non naturel, le dopage caractérise les hommes et les Canadiens. Quand il représente une dépossession de soi et de la performance, il touche d'abord les femmes et les sujets issus de disciplines individuelles, et quand il est défini par rapport à ses effets, il est un trait particulier des sujets issus de disciplines collectives. Enfin, le dopage reconnu comme une loi transgressée caractérise les hommes.

Les causes du dopage

Le deuxième pôle des représentations sociales du dopage des athlètes concerne les causes du dopage. Qu'ils justifient un dopage avéré ou envisagent ses causes possibles, les athlètes avancent deux types de causes pour expliquer le dopage : des causes de type individuel et psychologique et des causes de type social et environnemental.

Les causes de type individuel et psychologique sont liées soit à un surinvestissement de l'activité, soit à un problème, voire une défaillance de l'athlète. Le surinvestissement de l'activité correspond au fait de n'envisager la vie qu'en fonction de l'intérêt que l'on porte à son activité sportive. Dans ce cas, le dopage est un processus irréflecti, ou à propos duquel la réflexion ne dépasse pas l'*espérance de vie estimée d'athlète*³. Le désir de gagner est souvent mis en cause, un désir « *malsain* », lié à un vécu sportif trop exclusif. Les quelques athlètes avouant s'être dopés le justifient par un désir irraisonné d'augmenter leurs performances sans délai, quelles qu'en soient les conséquences. Le surinvestissement de l'activité peut donc entraîner certaines

³ Nous appelons *espérance de vie estimée d'athlète*, la combinaison de l'âge du sujet (fonction de la discipline pratiquée) et des échéances sportives internationales. Par exemple, un athlète peut penser qu'il lui reste deux Jeux olympiques et quatre championnats du monde avant sa *fin de vie d'athlète*.

dérives. Le dopage constitue en ce sens une forme de conduite à risque qui contraint le sujet à n'exister qu'à travers la performance sportive, sous le diktat exclusif de l'ici et maintenant.

Seconde cause de type individuel et psychologique, la défaillance de l'athlète peut représenter un « *besoin d'attention* », un « *manque de volonté* » ou « *un manque de talent* ». Un athlète qui n'est « *pas assez fort mentalement* » ou « *frustré de ne pas réussir* » pourra s'engager dans un processus de dopage. Cette défaillance de l'athlète peut être une défaillance physique ou psychologique.

Les causes de type individuel et psychologique concernent 32,86% de la population questionnée. Cependant, dans tous les cas, les causes individuelles sont associées à des causes d'ordre social.

Les causes de type social ou environnemental sont liées à l'habitude d'une assistance médicale systématique, aux caractéristiques de la discipline, aux enjeux médiatiques et financiers ou à l'origine culturelle. Lorsqu'il est lié à l'habitude d'une assistance médicale systématique, le dopage semble difficile à cerner. La plupart des athlètes utilisent des produits énergétiques sous forme de compléments vitaminiques ou protéinés, ce qui a tendance à rendre « *la ligne floue* » entre le dopage et l'aide médicamenteuse. Pour certains, le dopage commence avec l'habitude de compenser les manques du corps par un substrat artificiel. « *Il y en a qui prennent des comprimés avant l'entraînement, pendant l'entraînement, après l'entraînement, explique un Français. Il n'y a pas de produits dopant dedans, mais j'estime que c'est déjà le début d'une pratique dopante parce que c'est pas naturel de faire comme ça.* »

Cette prise de position est liée à la définition du dopage comme procédé non naturel. Poursuivant leur idée, ces athlètes excluent toute aide extérieure à l'entraînement sportif classique.

« C'est passer par des subterfuges et ne pas respecter le corps, souligne un sujet. On peut oublier la douleur, on peut oublier la fatigue. Or, si elles sont là, c'est essentiel à notre développement et à la connaissance de nous-même. »

Lorsque le dopage est lié aux caractéristiques de la discipline, les athlètes épargnent leur propre sport et justifie le dopage chez les autres. Le dopage est rejeté hors de sa discipline, et il l'est prioritairement sur des sports où la mesure est importante, comme l'athlétisme ou l'haltérophilie. Le cyclisme, également, est souvent mentionné, les athlètes relayant des informations très médiatisées.

On peut donner deux explications à cette façon d'envisager le dopage. La première consiste en une mise à distance du phénomène. La présence du dopage est reconnue, mais à l'extérieur, chez les autres sportifs. Elle est en quelque sorte enkystée, circonscrite et contrôlée. La seconde explication fonctionne comme une forme de déculpabilisation solidaire des athlètes dopés. La discipline est coupable, l'athlète ne joue qu'un rôle secondaire, celui de la victime qui n'a pas le choix et paiera seul les conséquences.

Lorsqu'il est dû aux enjeux médiatiques et financiers, le dopage est associé à la reconnaissance et aux bénéfices financiers. Dans le discours des sujets, cette mise en cause s'appuie sur deux éléments qui se partagent la responsabilité. Le premier coupable est l'athlète dont les soucis de notoriété et de richesse le conduisent à se doper. Le second est la dynamique sportive et l'ensemble des acteurs qui la constituent. *« Il y a beaucoup de monde qui sont responsables de ça »*, explique une athlète. La totalité du « sport business » est mise en cause, les Jeux olympiques, en particulier, sont montrés du doigt comme la plus grande organisation engageant l'athlète à se doper. Ils représentent un immense spectacle où des records doivent être battus. Pour avoir des commanditaires et gagner sa vie, l'athlète doit y briller.

Enfin, lorsque le dopage est désigné comme «culturel», il est ainsi rejeté hors de ses frontières, l'athlète accusant des nations bien précises : les pays de l'Europe de l'Est et Cuba, en particulier. Le dopage est vécu comme «une culture», «un système». Il est dû à «la mentalité d'un pays», à «la pression de l'environnement». Le sujet n'est alors que le jouet d'un vaste programme sportif dont il subit les enjeux.

La totalité de la population considérée attribue le dopage à des causes de type social ou environnemental.

Tableau IV : Répartition quantitative des causes du dopage par pays, sexe et discipline

Catégorie	Population	Sous-pop.	Contribution à la catégorie (%)	Total (%)
Surinvestissement de l'activité	Pays	France	22,22 %	12,86 %
		Canada	77,78 %	
	Sexe	Masculin	55,56 %	
		Féminin	44,44 %	
	Discipline	Individuel	55,56 %	
		Collectif	44,44 %	
Défaillance de l'athlète	Pays	France	42,86 %	20,00 %
		Canada	57,14 %	
	Sexe	Masculin	50,00 %	
		Féminin	50,00 %	
	Discipline	Individuel	78,57 %	
		Collectif	21,43 %	
Assistance médicale systématique	Pays	France	100,00 %	5,71 %
		Canada	0,00 %	
	Sexe	Masculin	100,00 %	
		Féminin	0,00 %	
	Discipline	Individuel	100,00 %	
		Collectif	0,00 %	

Caractéristique de la discipline	Pays	France	46,15 %	18,57 %
		Canada	53,85 %	
	Sexe	Masculin	30,77 %	
		Féminin	69,23 %	
	Discipline	Individuel	61,54 %	
		Collectif	38,46 %	
Enjeux médiatiques et financiers	Pays	France	42,86 %	40,00 %
		Canada	57,14 %	
	Sexe	Masculin	42,86 %	
		Féminin	57,14 %	
	Discipline	Individuel	71,43 %	
		Collectif	28,57 %	
Dopage « culturel »	Pays	France	55,17 %	41,43 %
		Canada	44,83 %	
	Sexe	Masculin	51,72 %	
		Féminin	48,28 %	
	Discipline	Individuel	72,41 %	
		Collectif	27,59 %	

Dans les causes du dopage de type individuel et psychologique, le surinvestissement de l'activité est la catégorie la moins représentée. Elle caractérise principalement les Canadiens, alors que la défaillance de l'athlète est majoritaire chez les sujets issus de disciplines individuelles et les Canadiens.

Dans les causes de type social ou environnemental, l'assistance médicale systématique touche d'abord les hommes, puis les Français et les sujets issus de disciplines individuelles. Les caractéristiques de la discipline sont un trait particulier des femmes, les enjeux médiatiques et financiers, des Canadiens, le dopage culturel, des Français et des hommes.

Les raisons explicatives d'un refus du dopage⁴

Le troisième pôle des représentations sociales du dopage des athlètes se situe dans les raisons explicatives de son refus. Les athlètes avancent quatre types de raisons qui expliquent leur refus du dopage : une raison biologique, une raison morale, une raison médicale et une raison technique.

La raison biologique s'appuie essentiellement sur « *la génétique* » et « *le cerveau* », comme deux atouts ne pouvant être supplantés par quelque forme de dopage que ce soit. C'est une vision limitée des caractéristiques du dopage qui prédomine, réduisant l'importance du phénomène et faisant triompher le corps naturel. Mais la raison biologique reste mineure d'un point de vue quantitatif (7,14 %).

La raison morale et éthique s'appuie sur « *l'éthique* », « *les valeurs* », « *la mentalité* », « *l'honnêteté* », « *la conscience* » du sujet. Un idéal moral préside à cette cause de refus. Un athlète dopé est, par définition, un tricheur qui ne respecte pas les règles du jeu. Certains parlent même de « *philosophie de la vie* » ou du sport (22,86 %).

La raison médicale témoigne des dangers associés au dopage, souvent révélés dans les médias. « *Il y a trop de risques pour la santé, dit un Français, et même s'il y a des enjeux, ils ne sont pas assez importants pour prétendre être obligé de se doper* ». La raison médicale est essentiellement une question de santé. Les athlètes envisagent une vie après leur carrière sportive, la constitution d'une famille, et ne sont pas prêts à mettre leur santé en balance pour quelques années de gloire. Cette raison de refus est une des plus importantes puisqu'elle regroupe 34,29 % des sujets.

⁴ Les résultats présentés dans cette partie ont fait l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage : Guerreschi, L., Garnier, C., Tremblay, P. (2007). « Le dopage sportif : quelle place dans la chaîne du médicament ? [In Lévy, J. Ed. : *La chaîne du médicament*] UQAM. Ils seront donc présentés ici de façon succincte.

Tableau V : Répartition quantitative des explications d'un refus du dopage par pays, sexe et discipline

Catégorie	Population	Sous-pop.	Contribution à la catégorie (%)	Total (%)
Biologique	Pays	France	0,00 %	7,14 %
		Canada	100,00 %	
	Sexe	Masculin	100,00 %	
		Féminin	0,00 %	
	Discipline	Individuel	100,00 %	
		Collectif	0,00 %	
Morale et éthique	Pays	France	56,25 %	22,86 %
		Canada	43,75 %	
	Sexe	Masculin	62,50 %	
		Féminin	37,50 %	
	Discipline	Individuel	81,25 %	
		Collectif	18,75 %	
Médicale	Pays	France	50,00 %	34,29 %
		Canada	50,00 %	
	Sexe	Masculin	58,33 %	
		Féminin	41,67 %	
	Discipline	Individuel	87,50 %	
		Collectif	12,50 %	
Technique	Pays	France	48,28 %	41,43 %
		Canada	51,72 %	
	Sexe	Masculin	55,17 %	
		Féminin	44,83 %	
	Discipline	Individuel	62,07 %	
		Collectif	37,93 %	

Enfin, la raison technique s'appuie sur les caractéristiques de la discipline qui rendent le dopage inutile. D'une façon générale, les sujets issus de disciplines collectives détournent le dopage vers les disciplines individuelles, et les sujets issus de disciplines

individuelles désignent les disciplines où la mesure entre en ligne de compte : le temps, la distance, etc. La représentation du dopage est ici centrée sur l'augmentation des performances physiques : la puissance, la vitesse et l'endurance sont les trois éléments sur lesquels le dopage aurait un effet. L'athlétisme, le cyclisme et l'haltérophilie sont les trois disciplines sur lesquelles se focalisent les jugements. L'accent est porté sur les qualités non physiques que nécessite la discipline sportive : la technique, en premier lieu, mais également, «*la tactique*», «*la stratégie*», «*l'opportunisme*», «*la précision*», «*le talent*», «*l'intelligence*». Ainsi retrouve-t-on systématiquement des expressions telles que «*dans mon sport, il y a tellement de facteurs que je ne sais pas à quoi peut servir le dopage*». La raison technique est la plus avancée par les athlètes pour justifier un refus de se doper (41,43 %).

Les explications d'un refus du dopage s'appuient principalement sur des raisons techniques, caractérisant ainsi les sujets issus de disciplines collectives et les hommes, puis sur des raisons médicales et sur des raisons morales et éthiques, ces deux catégories caractérisant les sujets issus de disciplines individuelles et les hommes, et enfin sur des raisons biologiques, caractérisant par là les hommes, les Canadiens et les sujets issus de disciplines individuelles.

Les conséquences du dopage sur l'athlète et sa prise de position

Dans cette catégorie se manifestent deux effets paradoxaux ainsi que deux prises de positions ambivalentes. Les deux effets paradoxaux opposent un dopage synonyme de découragement ou de frustration chez soi ou chez les autres sportifs à un dopage prenant la forme d'un défi à relever. Ces deux catégories d'effets sont formées à partir d'un nombre très proche de sujets : 45,71 % soulignent le découragement alors que 40 % parlent de défi.

Les athlètes se disent «*fâchés*», «*révoltés*», «*frustrés*» par cette transgression des règles officielles qui doivent être «*les mêmes pour tout le monde.*» Un sentiment d'injustice prédomine et les athlètes s'insurgent. Privé de victoire et de performance, l'athlète est découragé ou tenté par la spirale du dopage. Dans certaines disciplines, pour poursuivre leur carrière sans succomber au dopage, les athlètes doivent se contenter de ce qu'ils obtiennent en sachant pertinemment qu'ils ne monteront jamais sur un podium mondial. Dans un milieu de dopés, l'athlète sain est seul. Seul face à des adversaires d'un autre gabarit. Seul face à sa performance qui restera anonyme et jamais récompensée. Seul face au jugement négatif des spectateurs et des journalistes pour lesquels il ne représente rien. Seul, enfin, face aux suspicions de dopage qui planeront malgré tout sur lui, puisqu'il pratique un sport où l'on se dope.

Le second effet du dopage est opposé au premier. Face à la situation précédente, la prise de position est claire et unilatérale : l'athlète doit se soucier de lui et rebondir pour continuer. Il n'a pas d'autre alternative que de vivre avec ce problème et de «faire avec». Un défi est même perçu dans le fait de pouvoir affronter un adversaire dopé et représente une raison supplémentaire de travail. Bien sûr, certains sports – le cyclisme, l'haltérophilie, l'athlétisme, etc. –, où la mesure de la performance (en termes de temps écoulé ou de charge soulevée, par exemple) entre en ligne de compte, ne sont pas concernés par cette catégorie.

Cette forme de défi remplit plusieurs fonctions. Il agit d'abord comme preuve. Affronter et battre un adversaire dopé signifie que l'on peut soi-même s'en passer ou que ses effets sont relatifs. C'est aussi une façon de donner à l'adversaire dopé une leçon, lui prouver l'inutilité de la chose. C'est enfin et surtout une forme de «découragement encourageant», qui engage le sujet à parfaire sa préparation pour être capable d'égaliser un adversaire dopé.

Les deux prises de positions ambivalentes se repèrent, quant à elles, dans l'attitude qu'adoptent les athlètes à l'égard des mesures antidopages : la lutte antidopage est à la fois vécue comme nécessaire et inutile. Ces deux prises de position sont constituées par un nombre de sujets quasi équivalent : 58,57 % de la population soulignant les bienfaits, contre 55,70 %, insistant sur l'inutilité de la lutte antidopage.

Certains pensent que la prise de position publique contre le dopage est un bienfait, pourra « *avoir un impact auprès des jeunes* », « *faire bouger les choses* », « *servir de modèle* ». Dénoncer publiquement le dopage est une question d'éthique, de principe, mais également de justice et d'image. La prise de position publique est « *la seule façon de se faire entendre* » et de lutter contre la dévalorisation et les doutes. Le scandale du dopage fait régulièrement la une des journaux et la tendance de l'opinion publique est à la généralisation du dopage à l'ensemble des athlètes, sans distinction. « *Le problème en ce moment, explique un Français, c'est que tous les sportifs sont suspectés de dopage dès qu'il y a une performance parce que c'est le climat actuel qui fait que, en gros, tous les sportifs sont dopés.* »

L'ambivalence de la prise de position est soutenue par un positionnement inverse à celui-ci. Même si le dopage est rejeté, la lutte antidopage peut être vécue comme un combat inutile. Deux arguments soulignent le caractère immuable du dopage. Le premier s'appuie sur l'impuissance des sujets et le second sur la perversité d'un positionnement général.

Le premier argument désigne ainsi le dopage comme un mal incurable. Les exigences du haut niveau ne permettent pas de se déconcentrer de l'objectif ultime. Les sujets préfèrent se préserver, parfaire leur entraînement et se cantonner dans ce qu'ils sont capables de maîtriser. Certains aspects touchant aux techniques de dopage et à la politique ont également leur

importance. «*Les techniques de dopage vont plus vite que les techniques de dépistage*», pensent les athlètes. Alors pourquoi se battre ? De plus, la politique sportive favorise les performances et les records.

Le second argument souligne différents effets pervers de la lutte antidopage. D'abord le doute que les représentants de la lutte antidopage font planer sur la valeur d'une telle action. Les sujets parlent d'athlètes, fervents opposants au dopage devant les médias, contrôlés positifs par la suite. Ensuite, les contrôles antidopage eux-mêmes paraissent injustes, les différences de gabarit ne mettant pas les sportifs sur un pied d'égalité face aux tests.

Dans les effets paradoxaux du dopage, la catégorie «découragement» ou «frustration» caractérise principalement les sujets issus de disciplines individuelles, la catégorie «défi à relever» chez les hommes et les sujets issus de disciplines individuelles.

Dans la prise de position ambivalente, la catégorie «bien-faits» est répartie de façon relativement uniforme entre les populations, seuls ressortent légèrement les sujets issus de disciplines collectives. Quant à la catégorie «combat inutile», une sous-population se différencie largement des autres : les sujets issus de disciplines individuelles. La prise de position face au dopage est donc une caractéristique importante dans la différenciation des types de disciplines individuelles et collectives.

Tableau VI : Répartition quantitative des conséquences du dopage par pays, sexe et discipline

Catégorie	Population	Sous-pop.	Contribution à la catégorie (%)	Total (%)
Découragement, frustrations	Pays	France	37,50 %	45,71 %
		Canada	62,50 %	
	Sexe	Masculin	50,00 %	
		Féminin	50,00 %	
	Discipline	Individuel	93,75 %	
Collectif		6,25 %		
Défi à relever	Pays	France	46,43 %	40,00 %
		Canada	53,57 %	
	Sexe	Masculin	60,71 %	
		Féminin	39,29 %	
	Discipline	Individuel	85,71 %	
Collectif		14,29 %		
Bienfaits de la prise de position publique	Pays	France	48,78 %	58,57 %
		Canada	51,22 %	
	Sexe	Masculin	46,34 %	
		Féminin	53,66 %	
	Discipline	Individuel	68,29 %	
Collectif		31,71 %		
Lutte = combat inutile	Pays	France	48,72 %	55,71 %
		Canada	51,28 %	
	Sexe	Masculin	46,15 %	
		Féminin	53,85 %	
	Discipline	Individuel	84,62 %	
Collectif		15,38 %		

Une représentation du dopage nuancée

Deux sortes de nuances sont apportées au problème du dopage. La première distingue différents degrés, différentes natures et différentes formes de dopage et touche 90% de la population étudiée, la seconde s'attache avant tout aux risques

encourus par l'athlète qui se dope et concerne 37,14 % de cette population.

La première nuance concerne une différenciation du dopage en termes de degrés, de natures et de formes. La notion de « degrés » permet à 12,86 % de la population de nuancer les gravités légale et médicale du dopage. Ainsi, sont définis des dopages graves et moins graves, durs et souples. Par exemple, un sujet différencie l'importance de certains produits par rapport à la dureté de la sanction que l'athlète subira s'il est contrôlé positif. *« C'est un dopage moins grave, dit-il, parce que c'est un dopage à 3 mois de suspension, alors que l'éphédrine c'est 2 ans. »* Dans le même ordre d'idées, les athlètes insistent sur le fait que la frontière entre un dopage « dur » et un dopage « souple » est difficile à marquer. La dureté du dopage est jugée par rapport à ses effets sur la santé. Un dopage « dur » est celui qui *« doit amener à en être malade et à en mourir »*, alors qu'un dopage « souple » n'a pas d'effets secondaires.

La différenciation quant à la nature du dopage permet à 24,29 % de la population de pratiquer un jeu subtil avec la loi. Une loi dont la définition et l'application posent déjà problème aux instances sportives. Pour aborder le dopage, les athlètes distinguent dopé et drogué, dopage sportif et dopage social, dopage légal et dopage illégal. Entre dopés et drogués, la nuance est forte. Opposant drogues dures et dopage sportif, cette différenciation permet aux athlètes de limiter la déviance supposée du dopé, lequel n'est pas nécessairement un « drogué ». L'opposition dopage sportif/dopage social renverse les accusations portées sur les sportifs et démontre une forme de dopage déjà à l'œuvre dans notre société. Selon certains, les vitamines et les anti-inflammatoires, par exemple, constituent déjà une forme de dopage. Un dopage toléré, social, mais un dopage malgré tout. Enfin, l'opposition faite entre dopage légal et dopage illégal souligne la faiblesse de la loi. Elle apporte à la définition du dopage des distinctions subtiles qui ne se bornent pas à

une interdiction généralisée. Soit elle revendique l'injustice du statut hors-la-loi de certaines substances, soit, au contraire, elle désigne comme dopants des produits ou des procédés autorisés. En d'autres termes, elle remet en cause la loi régulant le dopage en la nuancant. Les précisions apportées par ces athlètes révèlent une vision fine du corps et du sport, une logique interne du sujet privilégiant un certain idéal moral.

La distinction de formes de dopage permet à 52,86% des sujets d'admettre les difficultés de l'établissement d'un consensus concernant le phénomène. De cette façon est remise en cause la préparation psychologique représentant un procédé dopant le « mental » de l'athlète, c'est-à-dire sa motivation. Les produits palliatifs, également (compléments alimentaires, suppléments vitaminiques, etc.), sont remis en question. Si se doper, c'est utiliser des moyens artificiels pour être performant, pourquoi ne pas considérer les vitamines comme des produits dopants ? Et par là, pourquoi l'athlète ne pourrait-il pas utiliser des médicaments pour se soigner comme tout le monde lorsqu'il est malade, son objectif n'étant plus la performance ? Tous les athlètes le reconnaissent, se doper est d'abord une intention.

Une forme de dopage résultant des effets pervers des « soins naturels » est d'ailleurs reconnue. Les athlètes ne peuvent soigner leur rhume ou leur grippe comme des « gens normaux », disent-ils. Ils connaissent de nombreux exemples de sportifs pris pour dopage, privés de médailles et sifflés par le public alors qu'ils avaient simplement suivi une prescription médicale et fait confiance à leurs médecins. Ce problème réside dans la présence de substances à effet dopant dans les médicaments et dans l'abus qu'une autorisation de ces médicaments entraînerait.

Autant les athlètes revendiquent le droit aux soins médicaux, autant ils reconnaissent l'abus que ce droit peut créer. Dans tous les cas, ils se retrouvent face à une monumentale injustice. Finalement, ils reconnaissent que « *la limite est floue* »,

«*la frontière minime*». Afin de s'extraire de cette situation incertaine, certains sont amenés à adapter les définitions légales à leur réalité quotidienne. Ils construisent leur propre définition du dopage et peuvent, le cas échéant, se juger dopés alors que légalement, il n'en est rien. «*Je considère que tout ce qui est infiltration, c'est limite*, dit un Français. *Le produit utilisé est un dopant, mais il est autorisé sur les injections locales. On est entre guillemets «dopés» parce que, dès qu'on se blesse, on utilise des substances qui vont permettre une cicatrisation plus rapide.*»

À ce degré de subtilité, l'inquiétude saisit certains : ne seraient-ils pas dopés sans le savoir et à leur corps défendant ? Noyés par la faiblesse des définitions et la complexité du problème, les athlètes en viennent à se déclarer dopés. Dopés, mais pour de bonnes raisons.

L'interprétation individuelle de la loi prévaut systématiquement sur toute définition légale. Les produits palliatifs sont écartés du dopage puisqu'ils interviennent seulement «*pour rééquilibrer le corps*», «*éviter les carences*», etc. L'opposition naturel/artificiel peut servir de guide. Dans ce cas, «*tout ce qui se retrouve dans l'alimentation*», ou «*quelque chose que ton corps produit normalement*», reste dans l'ordre de l'acceptable.

Une seconde nuance est établie eu égard aux risques encourus. La distinction mise en place concerne cette fois-ci un dopage à risque et un dopage sans risque, révélant une interdiction subordonnée aux risques encourus. L'interdiction dépend des conséquences néfastes pour la santé et, certains athlètes pensent que : «*S'il n'y avait pas de risques pour la santé, le dopage ne serait pas interdit.*»

**Tableau VII : Répartition quantitative de la catégorie
« représentation nuancée du dopage »
par pays, sexe et discipline**

Catégorie	Population	Sous-pop.	Contribution à la catégorie (%)	Total (%)
Degré : gravité nuancée	Pays	France	77,78 %	12,86 %
		Canada	22,22 %	
	Sexe	Masculin	33,33 %	
		Féminin	66,67 %	
	Discipline	Individuel	88,89 %	
		Collectif	11,11 %	
Natures : limites de la légalité	Pays	France	35,29 %	24,29 %
		Canada	64,71 %	
	Sexe	Masculin	76,47 %	
		Féminin	23,53 %	
	Discipline	Individuel	88,24 %	
		Collectif	11,76 %	
Formes : effets pervers des soins naturels	Pays	France	59,46 %	52,86 %
		Canada	40,54 %	
	Sexe	Masculin	48,65 %	
		Féminin	51,35 %	
	Discipline	Individuel	72,97 %	
		Collectif	27,03 %	
Dopage à risque et sans risque	Pays	France	65,38 %	37,14 %
		Canada	34,62 %	
	Sexe	Masculin	73,08 %	
		Féminin	26,92 %	
	Discipline	Individuel	73,08 %	
		Collectif	26,93 %	

Dans la catégorie « dopage différencié », la distinction « degrés de dopage » caractérise en particulier les Français et les sujets issus de disciplines individuelles, la distinction « natures

de dopage» touche préférentiellement les hommes et les sujets issus de disciplines individuelles, et la distinction «formes de dopage», les Français. Dans la catégorie qui distingue «le dopage à risque» et «le dopage sans risque», deux sous-populations ressortent largement : les hommes et les Français.

4. Essai de caractérisation des populations

C'est avec prudence que cette caractérisation des populations a été effectuée. Étant donné le nombre limité de sujets constituant notre échantillon, le terme de typologie a été évité et nous avons seulement procédé ici à une caractérisation en fonction des différences majeures entre les catégories des sous-populations, c'est-à-dire : sujets issus de disciplines individuelles versus sujets issus de disciplines collectives, hommes versus femmes, Français versus Canadiens.

Les sujets issus de disciplines individuelles regroupent une grande variété de catégories. Les deux catégories majeures reconnaissent le paradoxe et l'ambivalence d'une prise de position face au dopage. Elles soulignent par là les effets décourageants, frustrants et inéluctables du phénomène. Un second effet paradoxal du dopage est présent sous la forme du défi qu'il suscite. La raison de son refus est médicale et son appréhension nuancée par rapport aux limites de la loi qui le régulent. Les catégories mineures touchent d'abord aux définitions du dopage comme dépossession de soi et de la performance ou comme procédé permettant de transcender la douleur. Dans ce cas, la raison de son refus est morale, ses causes attribuées à une défaillance de l'athlète. Différents degrés de dopage sont également reconnus, nuancant ainsi sa gravité.

Les sujets issus de disciplines collectives voient en premier lieu dans le dopage des effets corporels surprenants, presque magiques. Les raisons de son refus sont techniques et le dopage

est avant tout défini par rapport à ses effets. Ses causes sont individuelles, elles supposent en particulier un surinvestissement de l'activité. Lorsque la prise de position de ces athlètes est ambivalente, elle est orientée vers les bienfaits de la lutte antidopage et non vers ses limites.

Le nombre et le type de catégories liées au dopage permettent d'opérer une distinction entre les athlètes masculins et les athlètes féminines. Les hommes comptent la plus grande variété de catégories. D'abord, sont manifestes les nuances apportées à sa régulation, l'interdiction du dopage étant, selon eux, subordonnée aux risques encourus et la loi dépendante des différentes natures de dopage. Ensuite, les hommes cumulent plusieurs définitions du dopage. Loi transgressée, il est également vu comme un procédé artificiel, non naturel et, dans une moindre mesure, dangereux pour la santé. La dernière catégorie majeure est celle des effets paradoxaux du dopage. Dans ce cas, affronter un adversaire dopé représente avant tout un défi à relever. Les catégories mineures regroupent toutes les raisons explicatives d'un refus du dopage (raison médicale, biologique, morale et technique) et deux causes d'ordre social : l'habitude d'une assistance médicale systématique et la culture. Concernant les femmes, seulement deux catégories les caractérisent. Elles se centrent sur une définition du dopage comme dépossession de soi et de la performance, et sur des causes sociales liées aux caractéristiques de la discipline pratiquée. Cette distinction ne peut s'expliquer par la disproportion de l'échantillon étudié, car sur les 70 sujets, on compte 37 femmes et 33 hommes. Le vécu du dopage semble donc interpeller davantage ces derniers dont les positions concernent surtout un point de vue « hors sujet », tel qu'il sera discuté à la prochaine section sur l'analyse structurale des résultats. Les athlètes féminines semblent moins concernées par le vécu du dopage, mais on remarquera que les deux points de vue qui les caractérisent sont principalement centrés sur l'individu.

L'analyse comparative fait ressortir des différences relativement mineures entre les populations canadienne et française. Dans leur rapport au dopage, les Français se caractérisent par les nuances qu'ils distinguent. Il semble tout d'abord que l'interdiction du dopage soit pour eux essentiellement subordonnée aux risques encourus. Ils reconnaissent ensuite différentes formes de dopage et soulignent les effets pervers potentiels des soins naturels, ainsi que leurs différents degrés, nuancant par là la gravité du phénomène. Les effets du dopage ont aussi leur importance. Ils sont liés à la douleur qu'une telle pratique permet de dépasser. Enfin, les causes sociales et environnementales font du dopage un procédé qui dépasse le sujet ou le déresponsabilise. Quant aux Canadiens, une catégorie les différencie des Français : la responsabilisation du sujet et de son environnement social. La définition du dopage en tant que procédé artificiel, non naturel, occupe également une place importante. Deux autres catégories, plus proches de l'imaginaire que du réel, caractérisent les Canadiens. La première définit le dopage par rapport à ses effets conçus comme quasi magiques, la seconde évoque, pour justifier le refus du dopage, des raisons biologiques, voire génétiques, susceptibles de rivaliser «naturellement» avec lui.

Alors que la caractéristique principale de la population française est cette fluctuation, voire ce jeu, par rapport à la loi interdisant le dopage, la caractéristique principale de la population canadienne est cette recherche de causalité, interne ou externe, expliquant le dopage. Mais ces différences restent minimales d'un point de vue quantitatif. Il semble, et l'ensemble de la recherche en témoigne, que les athlètes de haut niveau constituent un groupe aux représentations relativement proches. En outre, les nuances de prises de position peuvent être interprétées par les situations sportives respectives des athlètes des deux pays.

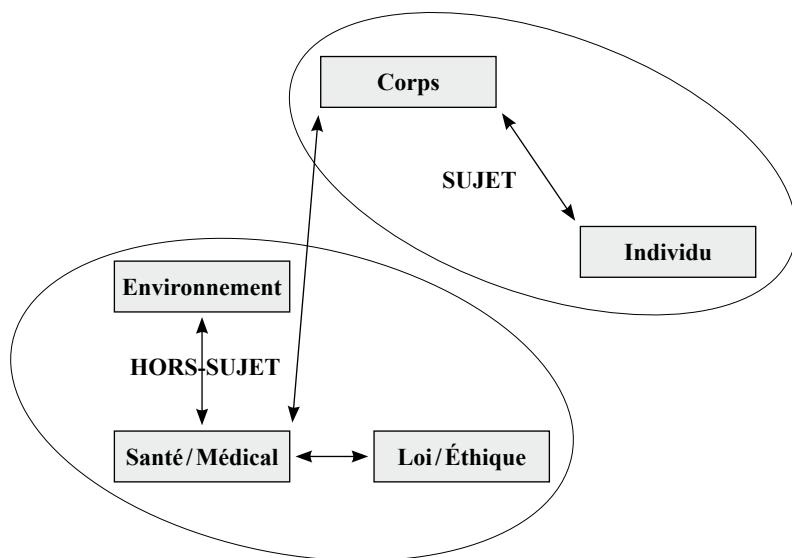
5. Analyse structurale des résultats

Si l'on considère l'ensemble des catégories constituant le contenu des représentations sociales du dopage des athlètes de haut niveau, une structure à deux niveaux ressort.

Premier niveau structural : une opposition sujet/hors-sujet

Le premier niveau émerge d'une réorganisation thématique du contenu de la représentation. Les prises de position sur le dopage se constituent à partir de deux points de vue : un point de vue caractérisant le sujet et un point de vue extérieur au sujet, que l'on qualifiera de « hors-sujet ».

Schéma 1 : Premier niveau structural :
opposition « sujet/hors-sujet »



Le point de vue du sujet s'établit principalement en référence aux prises de positions concernant le corps et l'individu. L'importance du corps se manifeste à travers les oppositions du naturel et de l'artificiel, les références à la douleur et aux effets corporels du dopage, les raisons biologiques de son refus. La part de l'individu ressort en particulier des causes individuelles et psychologiques du dopage (surinvestissement de l'activité, défaillance de l'athlète) et de ses effets paradoxaux (découragement, frustration et défi), mais également de la définition du dopage comme dépossession de soi.

Le hors-sujet correspond aux modalités propres à l'environnement sportif, au rapport à la santé et au médical ainsi qu'à la loi et à l'éthique sportive. L'environnement intervient pour préciser certaines particularités du milieu sportif liées à la nature des disciplines pratiquées ainsi qu'aux enjeux d'ordre social, médiatique et financier. La santé et le médical permettent à l'athlète de manifester ses inquiétudes face aux risques liés au dopage, mais aussi et surtout, d'apporter des nuances au dopage et à sa réglementation. Enfin, le recours constant aux instances de la loi et de l'éthique définit un cadre à l'appréhension du dopage par les athlètes. Un cadre plus ou moins rigide, plus ou moins lié aux conditions sportives, mais un cadre très présent et symboliquement marqué.

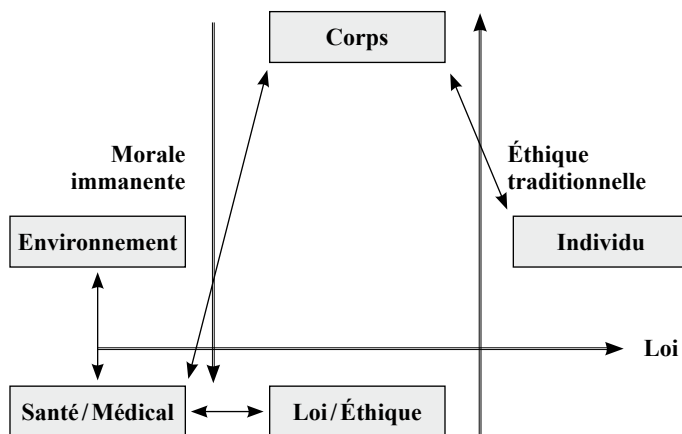
Le dopage touche donc l'athlète en tant que sujet, dans son corps et dans son être. Sa représentation convoque un ensemble de facteurs qui vont du biologique au psychologique avec une étendue importante de variations, de nuances et de précisions sur les thèmes du corps et de l'individu. Mais le dopage est également de l'ordre du hors-sujet-athlète. Il touche ou s'étaie sur des facteurs extérieurs qui concernent autant l'environnement sportif de l'athlète que des représentations de la santé ou de l'univers médical, ainsi qu'une loi ou une éthique commune. En d'autres termes, les représentations du dopage font appel à

des symboles forts, ancrés dans l'expérience et l'histoire individuelles et sociales de l'athlète.

Second niveau structural : l'éthique sportive revisitée, du respect des règles à une morale immanente

Le second niveau est d'ordre transversal. C'est celui des principes organisateurs des prises de positions que l'on retrouve comme une orientation générale du discours des sujets. Les prises de positions s'articulent ainsi autour d'un principe organisateur qui s'étaie sur une forme d'éthique que nous avons appelé le principe de l'éthique sportive revisitée. Ce principe est double puisqu'il oppose une forme d'éthique traditionnelle à un type de morale immanente.

**Schéma 2 : Second niveau structural :
l'éthique sportive revisitée**



L'éthique traditionnelle regroupe les idées s'attachant au strict respect des règles. Elle représente la définition du dopage comme loi transgressée, les raisons morales et éthiques justifiant son refus. Une prise de position radicale contre le dopage précise l'importance des pratiques dopantes et élargit le dopage à l'ensemble de la société. Le principe de l'éthique traditionnelle prône la conscience du sujet. Il rappelle l'impératif kantien « tu dois donc tu peux ». Celui qui se dope sait qu'il triche et il doit être sanctionné. Dans cette perspective éthique, se doper est avant tout « avoir l'intention » de tricher. Les soins médicaux ou les produits énergétiques sont, de ce fait, exclus du dopage.

À l'inverse, la morale immanente⁵ correspond à un jugement inhérent aux résultats de l'action du sujet. Elle prône l'argument moral, mais en l'associant étroitement aux effets médicaux. Selon elle, sans effet néfaste pour la santé, le dopage n'aurait aucune raison d'être prohibé. L'argument moral est donc ici lié aux conséquences médicales du dopage.

Cette approche est la plus communément admise par les athlètes. C'est elle qui permet aux sujets de distinguer différents degrés, différentes natures et différentes formes de dopage. Le dopage est donc considéré comme mauvais essentiellement en raison de ses effets sur la santé.

Discussion

Soins médicaux ou aide énergétique, si anodins pour des non-sportifs, sont à la source d'enjeux considérables pour des athlètes de haut niveau. Il est difficile de dessiner sans ambiguïté une limite légale entre ce qui représente du dopage et ce qui

⁵ D'après le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (Lalande, 1968), « est immanent à un être ou un ensemble d'êtres ce qui ne résulte pas chez lui d'une action extérieure. La "justice immanente" ou "les sanctions immanentes" sont celles qui résultent du cours naturel des choses sans intervention d'un agent qui se distinguerait d'elles ».

n'en est pas. Il ressort néanmoins de cette étude que, malgré des dérives comme le dopage, les idéaux à la base du sport semblent avoir aujourd'hui encore leur place dans le sport d'élite moderne. La morale individuelle semble plus forte que la loi sociale, elle supplée à ses défaillances. Le positionnement de l'athlète est avant tout un positionnement éthique choisi. Même lorsque les athlètes essaient d'établir une limite entre, par exemple, dopage et aide énergétique, l'élément moral ressort inlassablement. Se doper, c'est avoir l'intention de tricher. L'intention d'aider artificiellement son corps à performer importe finalement beaucoup plus que l'efficacité ou la dangerosité de l'artifice utilisé pour le faire. En quelque sorte, pourrait-on dire, c'est l'intention qui compte.

L'étude des représentations du dopage nous a permis de comprendre ce que signifiait le phénomène pour les athlètes eux-mêmes, par quelles stratégies ils pouvaient le justifier ou le rejeter, bref, de quelle façon ils étaient parvenus à l'intégrer à leurs représentations. Ainsi, le contenu de la représentation sociale du dopage de l'athlète de haut niveau est formé par cinq catégories de prises de position qui concernent les définitions du dopage, ses causes, les raisons explicatives de son refus, ses conséquences et un ensemble de nuances. Les résultats discutés précédemment permettent d'esquisser une représentation plutôt complexe du dopage en raison de l'ambivalence qui se manifeste dans chacune des cinq catégories de prises de position. La définition même du dopage est modulée en différentes natures et degrés par la grande majorité des athlètes. Cette définition présente également des contenus assez éclatés qui départagent les athlètes en cinq groupes. La proportion la plus importante d'athlètes semble se représenter le dopage en fonction d'une dimension d'illégalité pendant qu'un autre groupe fait intervenir, dans sa représentation, les effets surtout magiques et surprenants du dopage et, dans une moindre mesure, ses effets analgésiques. La représentation du dopage recouvre aussi des

jugements et des interrogations morales sur l'attribution du mérite sportif et de la victoire, sur la limite conceptuelle entre le naturel et l'artificiel et des notions de risques pour la santé.

Ces résultats témoignent d'une instabilité de la représentation, ceux-ci peuvent réfléchir, à la façon d'un miroir, des forces antagonistes de nature sociétale. Les résultats relatifs à l'attribution des causes du dopage et du non dopage renforcent ce dernier constat. Une majorité d'athlètes expliquent le dopage par des causes environnementales et culturelles, dont l'assistance médicale systématique, ainsi que par des enjeux médiatiques et financiers. Les causes individuelles (surinvestissement, défaillance) demeurent minoritaires. Par ailleurs, concernant le refus de dopage, le rapport entre l'attribution de causes individuelles et les autres causes s'inverse. Ce sont donc les causes individuelles qui prédominent lorsqu'il s'agit d'expliquer le refus des athlètes à se livrer à des pratiques de dopage : le maintien d'une bonne santé à long terme, les raisons morales et éthiques des athlètes et leurs limitations génétiques. Une minorité d'athlètes attribue le refus de dopage aux particularités des disciplines. L'ambivalence des athlètes se manifeste de façon plus aiguë à propos des conséquences du dopage qui se découpent en effets paradoxaux. Dans la lutte antidopage, on observe des oscillations entre des positionnements extrêmes (démotivation/motivation, inutilité/utilité, irréversibilité/réversibilité), ce qui vient appuyer l'hypothèse d'une instabilité des représentations sociales du dopage.

L'analyse structurale permet d'apporter un éclairage particulier à ces fluctuations. En effet, une structure à deux niveaux cadre les prises de position des athlètes et laisse envisager le croisement de deux plans à la fois distincts et interreliés. Le premier niveau est celui de l'opposition sujet/hors-sujet. Il représente un plan axiologique, celui des valeurs et de la dimension du sujet, à la fois ancré dans un groupe – celui du sport de haut niveau – et possédant des caractéristiques qui le

rend unique. D'un second niveau structural émerge un principe organisateur étayé sur une forme d'éthique sportive opposant éthique traditionnelle à morale immanente. C'est là le plan psychosocial proprement dit qui organise et oriente les prises de position des sujets. Le plan psychosocial correspondrait à un plan horizontal coupé par un plan axiologique vertical. Ce plan vertical est la représentation spatiale de l'individualité, la façon dont l'athlète est autre chose qu'un corps agissant et répondant aux règles techniques, ludiques et légales d'une discipline sportive.

Mais il semble que nous atteignons ici les limites de notre analyse du phénomène. Il faudrait encore déterminer les différences de niveaux entre le psychosocial et l'axiologique ainsi que leurs liens (au carrefour des deux plans) et l'originalité de leur rencontre. Il faudrait également approfondir la compréhension du rapport au corps de l'athlète et déterminer la nature et l'importance de la loi et de la morale dans son économie personnelle. Ainsi pourrions-nous peut-être parvenir à comprendre la place occupée par le sujet et la manière dont il parvient à s'accorder à cette réalité sociale. Il semble bien qu'au terme de l'analyse, la complexité et l'instabilité des représentations sociales du dopage sportif permettent d'appréhender un changement social majeur affectant le sport de haut niveau.

Références

- Bardin, L. (2003). «L'analyse de contenu et de la forme des communications». [In S. Moscovici et F. Buschini : *Les méthodes des sciences humaines*] Paris : PUF, p. 43-270.
- Blin, J-P. (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : L'Harmattan. Action et Savoir.
- Boué, A. (2000). «La médecine, juge et partie». [In F. Siri : *La fièvre du dopage*] Paris : Editions Autrement, p. 144-149.
- Bourdieu, P. (1977). *Le sens pratique*. Paris : Éd. de Minuit.
- Cahiers de l'Université Sportive d'Eté. (1987). *La recherche de la performance. Jeux et enjeux*. Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Carter, R. H. A. (1990). *Pharmacodépendance et pharmacodélinquance*. Paris : Éditions Chiron.
- Clémence, A., Doise, W. et Lorenzi-Cioldi, F. (1994). «Prises de position et principes organisateurs des représentations sociales». [In C. Guimelli : *Structures et transformations des représentations sociales*] Paris : Delachaux et Niestlé, p. 119-152.
- Clémence, A. (2003). «L'analyse des principes organisateurs des représentations sociales». [In S. Moscovici et F. Buschini : *Les méthodes des sciences humaines*] Paris : PUF, p. 393-410.
- Cohen, D. (1996). «Les “nouveaux” médicaments de l'esprit, marche avant vers le passé?». *Sociologie et Sociétés*. 28 (2), p. 17-33.
- Defrance, J. (1998). «Sport, santé et institution médicale». *Prévenir*, 34, p. 85-91.
- Doise, W., Clémence, A. et Lorenzi-Cioldi, F. (1992). *Représentations sociales et analyses de données*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Doise, W. (1985). «Les représentations sociales : définition d'un concept». *Connexions*. 45, p. 243-253.

- Doise, W. (1994). « Représentations sociales ». [In J.-L. Beauvois, R.-V. Joule et J.-M. Monteil : *Perspectives cognitives et conduites sociales*] Paris : Delachaux et Niestlé, p. 87-89.
- Dunlop, D. (1970). « The use and abuse of psychotropic drug... ». *Proceedings of the Royal Society of Medicine* . 63 (12), p. 1279-1282.
- Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance* . Paris : Calmann-Lévy.
- Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain* . Paris : Calmann-Lévy.
- Forget, D. (2002). « La science s'attaque aux sports ». *Découvrir* . 23 (5), p. 34-51.
- Gardin, J.-C. (1974). *Les analyses de discours* . Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 179 p.
- Garnier, C. (2002). « La pensée sociale : questions vives ». [In C. Garnier (dir.) : *Les formes de la pensée sociale*] Paris : Presses Universitaires de France, p. 1-17.
- Garnier, C., Marinacci, L., Grandtner, A.M., Quesnel, M., Giroux, L., Lambert, I., Ouellet, C., Hall, V., Gigling, M. (2000). *Analyse des représentations sociales dans la prescription des médicaments psychotropes* . Montréal : CIRADE.
- Guerreschi, L. (2004). *Le vécu sportif du corps. Étude des représentations sociales du corps d'athlètes de haut niveau français et canadiens* . Thèse de doctorat.
- Guerreschi, L., Garnier, C., Tremblay, P. (2007). « Le dopage sportif : quelle place dans la chaîne du médicament ? » [In J. Lévy et C. Garnier, Ed. : *La chaîne du médicament*] Montréal : UQAM.
- Guillon, N., Nicolet, G. (2000). *Le dopage* . Flammarion.
- Guttman, A. (1978). *From ritual to record: the nature of modern sport* . New York : Columbia University Press.
- Hébert, G. (1925). *Le sport contre l'éducation physique* . Paris : Vuibert.

- Henry, P. et S. Moscovici. (1968). « Problèmes de l'analyse de contenu ». *Langages*. II, p. 36-60.
- Herzlich, C. (1972). « La représentation sociale ». [In S. Moscovici (éd.) : *Introduction à la psychologie sociale* (vol. 1)] Paris : Larousse, chapitre 9, p. 303-325.
- Hoberman, J. (1992). *Mortal engines: The science of performance and the dehumanization of sport*. New York : The Free Press.
- Houlihan, B. (1999). *Dying to Win: Doping in sport and the development of anti-doping policy*. Council of Europe Publishing.
- Irlinger, P. (2000). « Les fondements éthiques de la lutte contre le dopage ». [In P. Laure : *Dopage et Société*] Paris : Ellipses, p. 44-51.
- Jodelet, D., Ed. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- Kerninon, Y. (2004). « Voir le dopage de l'intérieur ». *Libération*, 39.
- Laguillaumie, P. (1972). « Pour une critique fondamentale du sport ». *Revue Partisans. Sport, culture et répression*. Ed. Maspero, p. 40.
- Lalande, A. (1968). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : PUF.
- Laure, P. (1997). *Les gélules de la performance*. Paris : Ellipses.
- Laure, P. (2000). *Dopage et société*. Paris : Ellipses.
- Laure, P. (2004). *Les alchimistes de la performance. Histoire du dopage et des conduites dopantes*. Paris : Vuibert.
- Le Breton, D. (1990). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris : PUF.
- Louveau et coll. (1995). *Dopage et performance sportive*. Paris : INSEP.
- Manidi, M.-J. (2000). *Activité physique et santé : apport des sciences humaines et sociales*. Paris : Masson.
- Michelat, G. (1975). « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie ». *Revue française de sociologie*. XVI, p. 229-247.

- Mignon, P. (2000). « Quel sport pour demain ? ». [In F. Siri : *La fièvre du dopage*] Paris : Editions Autrement, p. 204-209.
- Mondenard (de), J.-P. (2004). *Dictionnaire du dopage*. Paris : Masson.
- Montgomery, H., R. Marshall, et coll. (1998). « Human gene for physical performance ». *Nature*. 393 (21 May 1998), p. 221-222.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- Pires, A. P. (1997). « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». [In J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Leperrière, R. Mayer, A.P. Pires (Ed.) : *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*] Boucherville : Gaétan Morin, p. 114-169.
- Queval, I. (2004). *S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain*. Paris, Gallimard.
- Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports. (1988). *Sport de haut niveau et développement de la personne*. Secrétariat à la jeunesse et aux sports, CREPS Aquitaine.
- Siri, F., Ed. (2000a). *La fièvre du dopage. Du corps du sportif à l'âme du sport*. Paris : Editions Autrement.
- Siri, F. (2000b). « Du dopage considéré comme miroir déformant ». [In F. Siri : *La fièvre du dopage*] Paris : Editions Autrement, p. 16-21.
- Siri, F. (2000c). « Tricheur ou malade ? ». [In F. Siri : *La fièvre du dopage*] Paris : Editions Autrement, p. 25-50.
- Trabal, P. (2002). « La perception du dopage : une approche pragmatique ». *Psychotropes*. 8 (3-4), p. 89-99.
- Waddington, Y. (2000). *Sport, Health and Drugs. A critical sociological perspective*. London and New York : Spon Press.
- Waser, A.-M. (2000). « De la règle du jeu au jeu avec la règle ». [In F. Siri : *La fièvre du dopage*] Paris : Editions Autrement, p. 187-198.